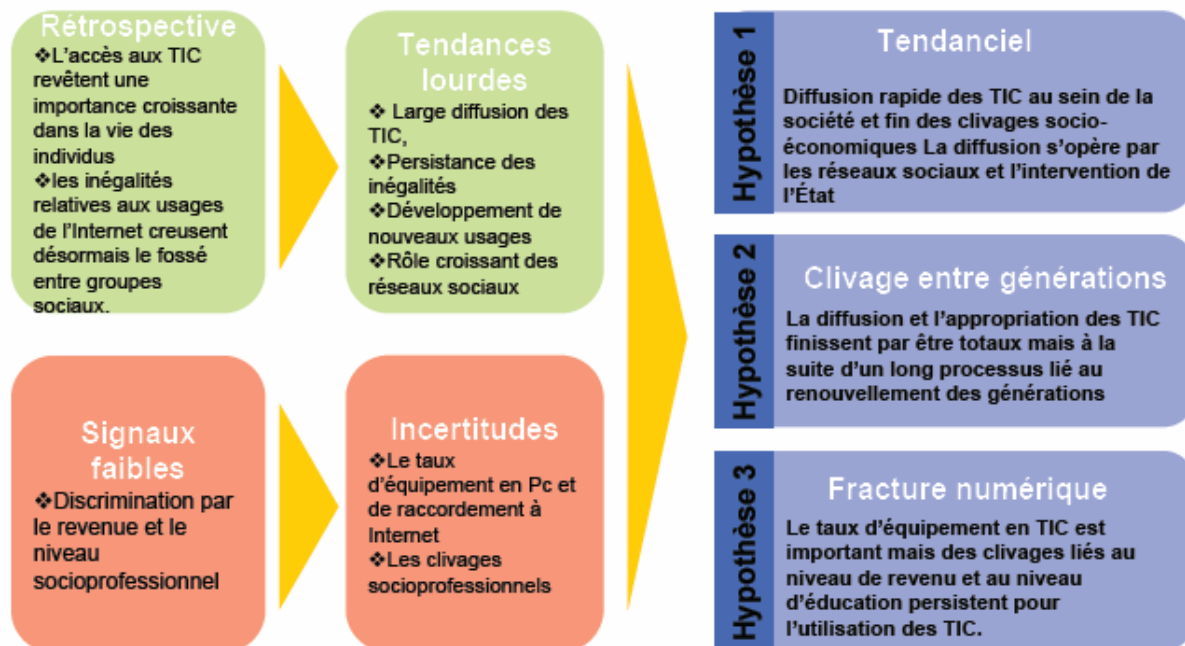


1.1.6 – Variable S'appropriier les objets et les outils



1 – Définition de la variable

La variable « s'appropriier les objets et les outils » désigne à la fois l'**accès des individus aux technologies de l'information et de la communication** et leur **capacité à les utiliser**.

Les « objets et outils » concernent notamment la téléphonie fixe et mobile, la télévision, le micro-ordinateur, et l'Internet. L'accès aux TIC comprend l'accès au domicile des usagers mais également dans les lieux publics, d'étude et de travail.

La maîtrise des TIC permet de mieux communiquer, de tisser des liens sociaux, d'améliorer ses chances professionnelles et ses compétences et d'accéder à une meilleure qualité de services dans des domaines tels que la santé et l'administration.

La diffusion des TIC et leur utilisation présentent dès lors un double enjeu :

- elles constituent un moyen de réduire les inégalités en repoussant les barrières liées au manque de rapidité, de mobilité ou de la distance géographique et permettent ainsi d'importants bénéfices économiques et sociaux ;
- néanmoins, elles peuvent entraîner l'apparition de nouvelles inégalités au sein de la société entre ceux qui y ont accès et ceux qui en sont exclus, ceux qui en possèdent la maîtrise et ceux qui ne la possèdent pas.

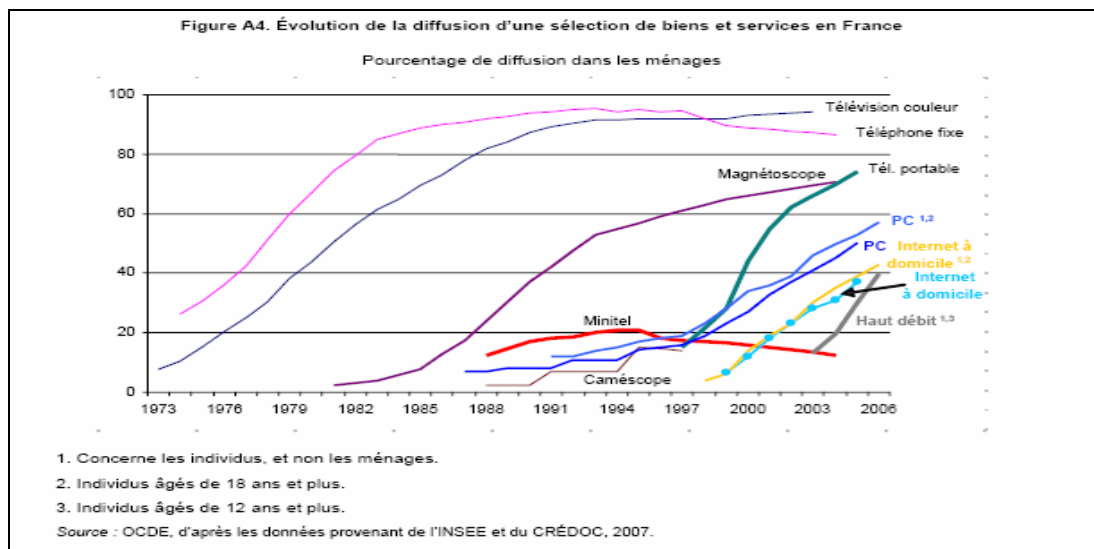
On parle de « fracture numérique de premier niveau » pour désigner les inégalités d'accès au TIC et de « fracture numérique de deuxième niveau » pour désigner les inégalités liées aux usages des TIC.

2 – Indicateurs pertinents (instruments de mesure pour évaluer la variable dans le temps)

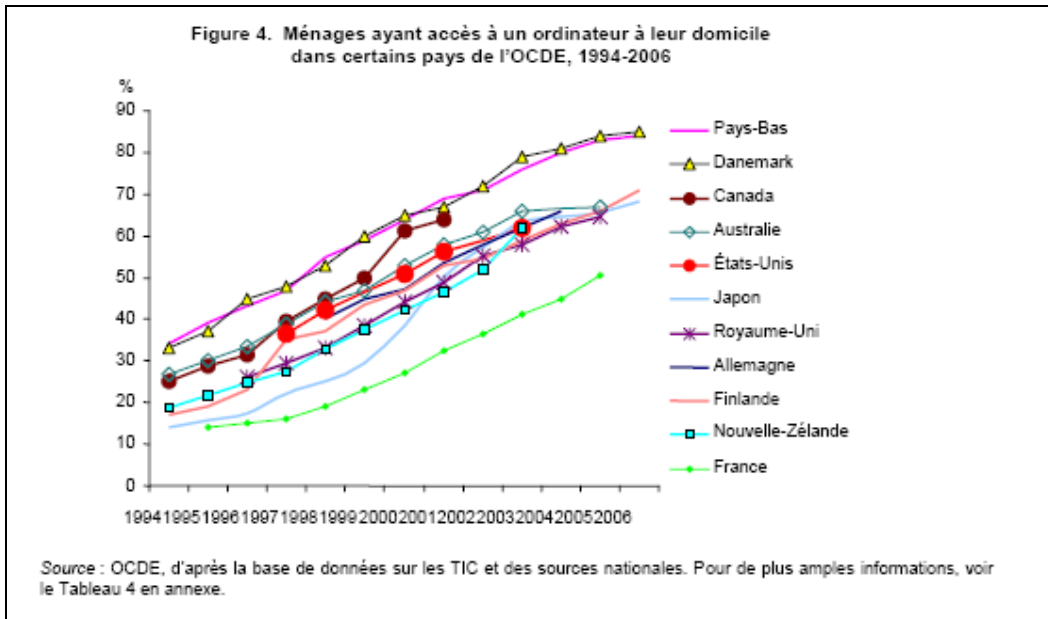
La part des dépenses de communications effectuées par les ménages dans les pays de l'OCDE en 2004 :



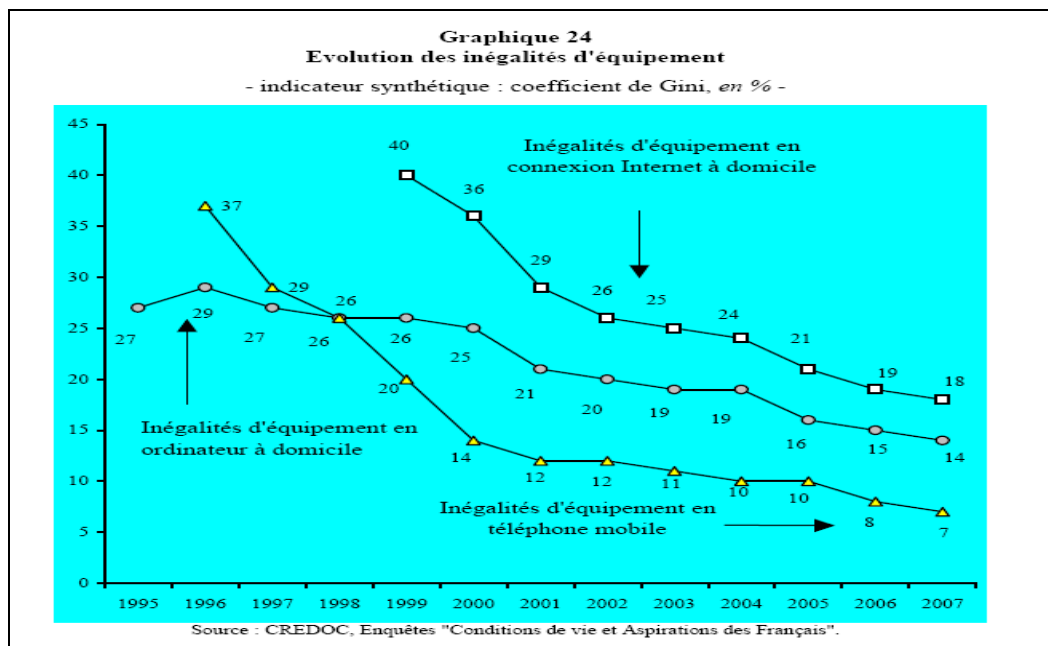
La diffusion des TIC en France de 1973 à 2006

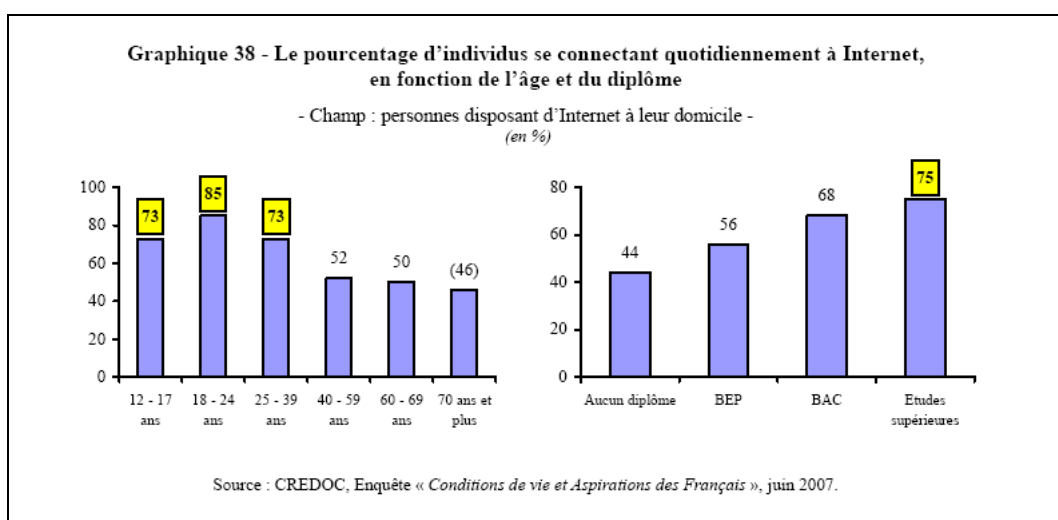
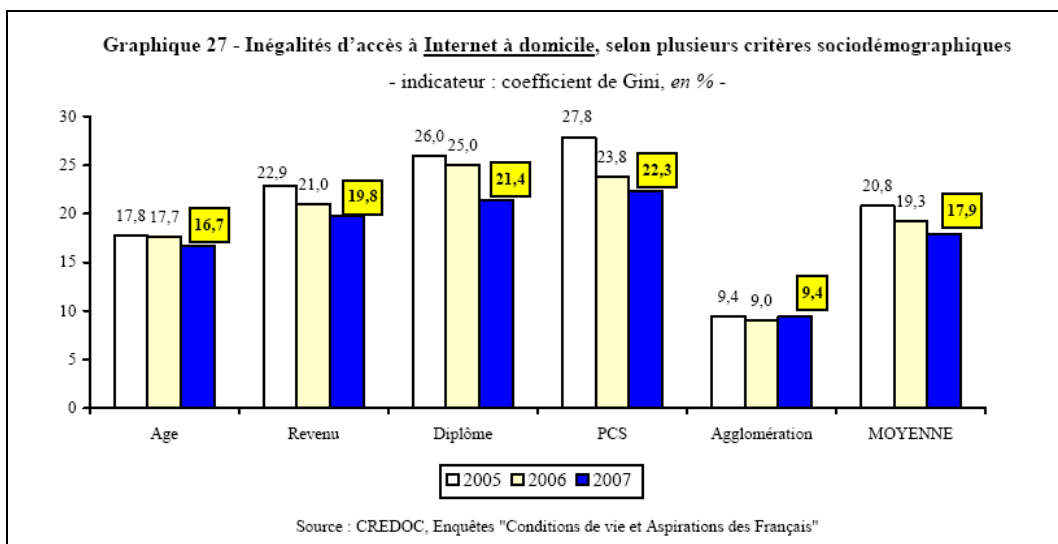


Taux de pénétration des ménages en ordinateur dans les pays de l'OCDE de 1994 à 2006 :



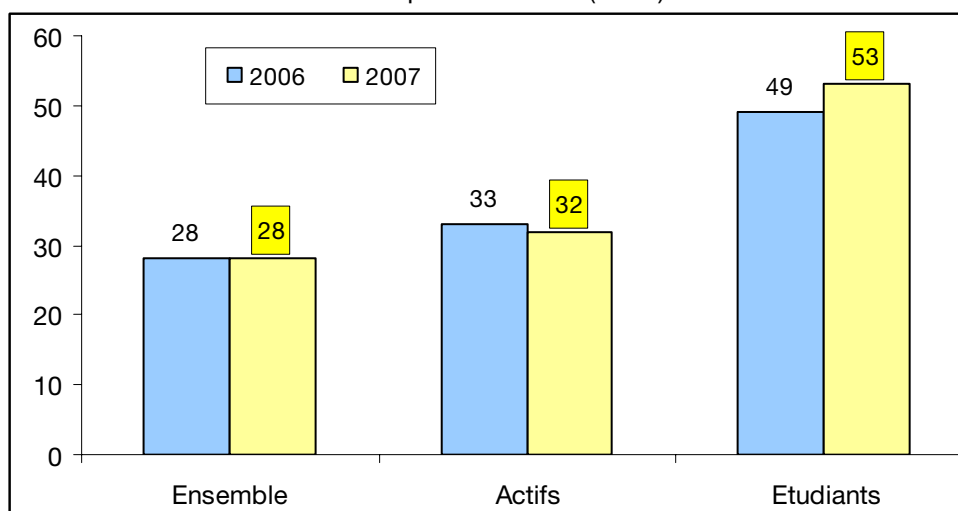
Mesure des inégalités d'accès aux TIC en France (coefficient de Gini)



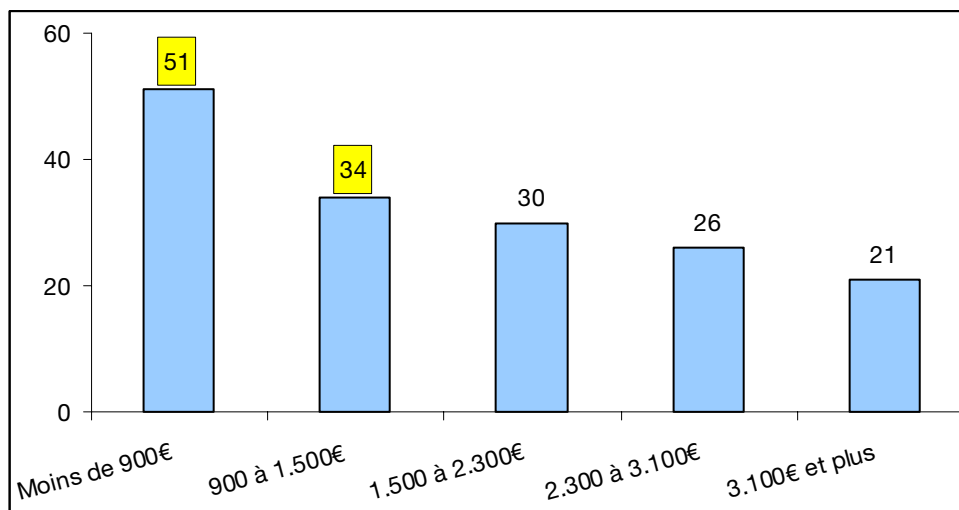


Les inégalités relatives à l'utilisation des TIC

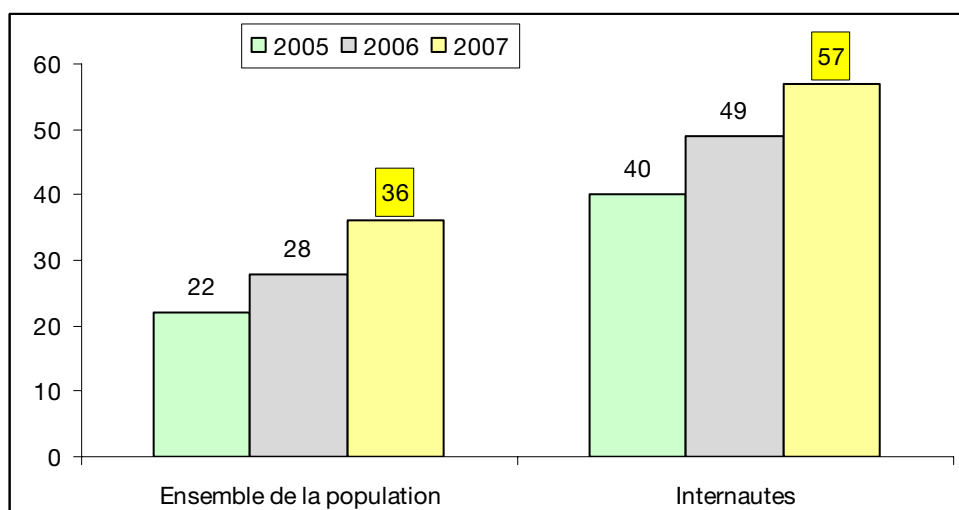
Proportion de personnes ayant recherché des offres d'emploi sur Internet ces 12 derniers mois
 - Champ internautes - (en %)



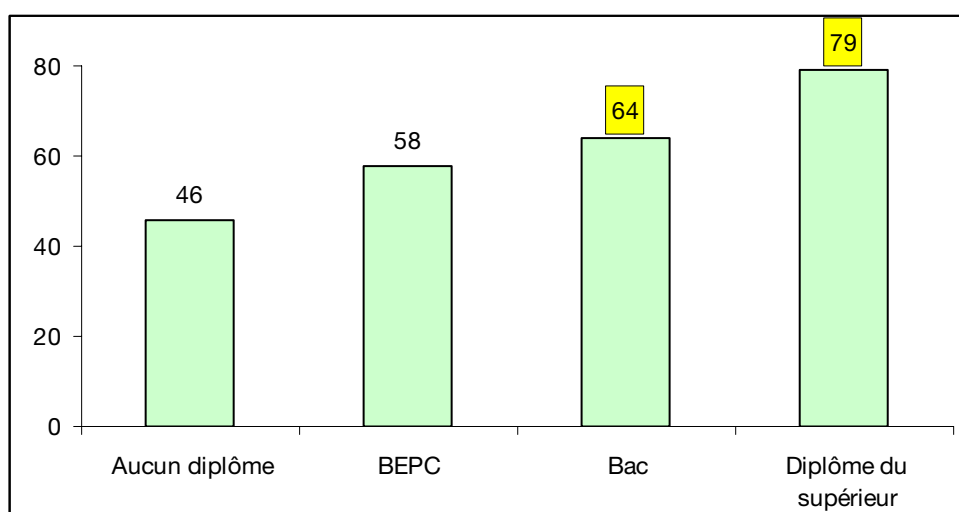
Source : CREDOC, Enquêtes sur les « Conditions de vie et les Aspirations des français »



Source : CREDOC, Enquêtes sur les « Conditions de vie et les Aspirations des français »



Source : CREDOC, Enquêtes sur les « Conditions de vie et les Aspirations des français »



Source : CREDOC, Enquêtes sur les « Conditions de vie et les Aspirations des français »

3 – Rétrospective (les 20 dernières années ; quoi, comment et par qui ?)

La diffusion et l'usage des TIC au sein de la société française se sont opérés de manière rapide mais inégale d'une technologie à une autre. En 10 ans, la part des dépenses des ménages consacrée aux TIC en France a considérablement augmenté, reflétant l'essor du téléphone mobile, de l'Internet et du haut débit :

- **Le téléphone portable a connu une diffusion très rapide :** En 2007, 75 % des adultes sont équipés d'un téléphone mobile en France. La consultation d'Internet et du courrier électronique et la télévision issue de la troisième génération de téléphones portables semblent rencontrer un moindre succès auprès du public jusqu'en 2007, qui s'explique en partie par une volonté des opérateurs de ralentir la diffusion la TMP afin de limiter l'encombrement de leurs réseaux. Toutefois, les ventes des téléphones mobiles issus de la troisième génération connaissent un essor relatif en 2008.
- **Les modes de diffusion de la télévision se sont considérablement diversifiés.** La télévision ADSL et la TNT ont connu un développement spectaculaire. Le Comité stratégique prévoit le passage complet du territoire à la TNT avant la fin 2011. Le réseau analogique sera éteint et ses capacités allouées à une extension de nouvelles chaînes.
- La diffusion du **PC domestique** s'est opérée de manière relativement lente ces 20 dernières années et l'adoption du minitel en France en a retardé la diffusion par rapport aux autres pays de l'OCDE. La France a récemment rattrapé son retard, en partie grâce à l'**intérêt suscité par Internet**. Aujourd'hui, 2/3 de la population française est équipée d'un ordinateur à domicile.
- **Internet s'est diffusé au sein de la société française beaucoup plus rapidement que le PC mais de manière plus lente que le téléphone portable car son taux de pénétration dépend du parc de PC domestiques.** Aujourd'hui, 53 % des personnes de 18 ans et plus se connectent à leur domicile. Ce taux de pénétration se situe en deçà des niveaux de diffusion des autres pays de l'OCDE. La diffusion de l'**Internet à haut débit** a fait son apparition vers l'an 2000 et s'est effectuée de manière rapide en France comme dans la plupart des pays de l'OCDE. En France, le taux des internautes ayant accès au haut débit est passé de 50 % en 2004 à 93 % en 2007.
- **La fréquence d'utilisation d'Internet a considérablement augmenté et de nouveaux usages d'Internet se sont répandus :** La création de blog et la téléphonie Internet offrent aux usagers de nouvelles manières de communiquer ; le téléchargement de films ou de musique, la télévision sur Internet, l'écoute de la radio, ou les jeux en réseau sont devenus des loisirs de plus en plus répandus au sein de la communauté des internautes, en particulier chez les jeunes ; la recherche d'offres d'emploi, le travail à domicile et formation à distance sont devenus des pratiques fréquentes de la société française ; l'administration électronique a connu un succès croissant depuis quatre ans (36 % de la population française a effectué des démarches administratives ou fiscales en ligne en 2007), à l'instar du commerce électronique (33 % de la population française a acheté en ligne en 2007) et d'autres usages tels que la recherche d'informations sur la santé et le téléchargement de logiciels.

Plusieurs facteurs permettent d'expliquer la diffusion des TIC

- **Le développement de l'infrastructure et sa localisation** représentent les premiers facteurs ayant favorisé l'accès au TIC.
- **Le facteur économique :** le coût contraint l'adoption, particulièrement au début du processus de diffusion, avant que des économies d'échelle ne se fassent. Le fait d'acheter en une fois ou d'avoir un paiement mensuel (ce qui exerce une pression importante sur les ménages) détermine également la vitesse de diffusion des TIC.
- **La concordance de la technologie avec les connaissances et les pratiques existantes et la capacité des utilisateurs à les assimiler à leur vie quotidienne.** Les nouvelles

technologies se greffent sur des pratiques existantes. A court terme, les technologies les plus faciles à utiliser et renforçant les schémas comportementaux existants vont être adoptées plus vite que celles qui sont complexes et qui requièrent que l'utilisateur change ses habitudes.

- **Le nombre d'utilisations pouvant être faites à partir de la technologie** et pour les technologies de l'information, la diversité du contenu.
- **Les institutions**, notamment la stratégie des entreprises qui développent et distribuent la technologie et les politiques des gouvernements qui peuvent stimuler le développement de la technologie.
- **Les externalités de réseaux** (Un produit ou un service possède des externalités de réseau si l'utilité qu'une personne en retire est fonction du nombre de personnes qui la consomment). Parmi ces externalités, l'on distingue celles liées à :
 - **la participation sociale** (les communications et l'information qui sont sources de disponibilité et de connaissance sont devenues indispensables. Si elles remplissent les conditions d'être abordables et efficaces, seuls les marginaux et les personnes les plus pauvres échappent à la pénétration de ces technologies) ;
 - **l'affiliation à un groupe** (le groupe est uni par une identité, une culture commune, et des pratiques qui créent une cohésion interne) ;
 - **le prestige et les externalités négatives** (les consommateurs souhaitent acquérir certaines technologies parce qu'elles leur apportent une distinction sociale. La diffusion de ces biens représente une externalité négative car elle diminue le pouvoir distinctif de la technologie).

4 – La situation actuelle (dynamique en cours et signaux faibles)

L'accès aux TIC et leur utilisation revêtent une importance croissante dans la vie des individus : Internet permet d'accélérer la capacité collective d'archiver de l'information et de la traiter rapidement. Internet étend l'accès à l'éducation, améliore les chances de trouver un emploi, augmente l'accès à la santé, crée des espaces pour les discussions politiques et procure au citoyen un accès direct au gouvernement.

Si la diffusion des TIC s'étend à un nombre croissant de personnes, l'on observe la persistance d'inégalités socio-économiques dans le processus de diffusion. Ces clivages dépendent des caractéristiques socio-économiques des individus telles que l'âge, la catégorie socioprofessionnelle (Les retraités et parmi les actifs, les agriculteurs et les ouvriers sont de moins grands consommateurs d'informatique), le niveau d'étude, le niveau de vie réel ou perçu, la région et résidence, la structure familiale

En France, les dynamiques d'évolution des inégalités d'accès aux TIC sont les suivantes :

- **Pour le téléphone mobile**, les inégalités d'équipement en téléphone mobile dépendent surtout de l'âge et de la catégorie sociale des individus. Elles sont en revanche très faibles selon la taille de l'agglomération de résidence et le revenu et le diplôme.
- **Pour le PC à domicile**, les inégalités dépendent d'abord de la catégorie socioprofessionnelle, de l'âge, du niveau de diplôme et des revenus. Elles sont marginales pour la situation géographique. On note une diminution régulière des inégalités relatives à la catégorie socioprofessionnelle, l'âge et le diplôme.
- **En ce qui concerne l'accès à l'Internet**, l'on observe une atténuation de certains clivages. Les dernières enquêtes montrent une distribution des âges et des activités professionnelles ainsi qu'une répartition homme femme proches de celles de la population totale. En revanche, certains facteurs comme le niveau de revenu du ménage ou le niveau d'instruction d'un

individu restent encore très discriminants. Le poids de tous ces facteurs, même s'il reste important, tend tout de même à diminuer.

Au-delà des inégalités d'accès à Internet, ce sont les inégalités relatives aux usages de l'Internet qui creusent désormais le fossé entre groupes sociaux. En effet, il existe de grandes disparités dans la capacité des usagers à savoir tirer partie des avantages offerts par l'Internet.

Ainsi, les exemples du commerce électronique et de l'administration électronique révèlent cette fracture numérique. Selon une étude du Credoc, l'âge, le diplôme, le niveau de revenu, le lieu de résidence constitue des facteurs déterminants dans l'achat en ligne ; les retraités et les non-diplômés restent en retrait de ce type d'usage. Selon cette même étude, le clivage le plus important de l'usage de l'administration électronique tient au niveau de diplôme, suivi du niveau de revenu, de l'âge et de la catégorie socioprofessionnelle.

L'incapacité à s'appropriier des TIC repose sur cinq facteurs : la qualité des équipements et des moyens d'accès des internautes, le degré d'autonomie dans l'utilisation de l'Internet, les motifs d'utilisation de l'Internet, le niveau de compétence et le réseau social d'assistance

Le réseau social joue ainsi un rôle important du fait de la complexité de nombreux usages Internet, des asymétries d'information et des risques associés à ces usages et de la rareté d'attention dont dispose l'internaute. L'assistance de l'entourage permet d'économiser du temps dans la sélection des usages et dans l'apprentissage de ces usages. Au-delà des relations interpersonnelles, les internautes peuvent aussi choisir leurs usages et pratiques Internet par l'observation et le mimétisme.

On assiste donc à des fractures persistantes dans l'accès et l'usage d'Internet qui s'expliquent en large partie par des inégalités dans le maillage social des différents groupes de la société. Ainsi, la diffusion d'Internet est plus rapide dans les couches supérieures (haut revenu, niveau d'instruction élevé) car ces couches bénéficient de réseaux sociaux plus denses et de meilleure qualité (notamment des liens forts avec les primo adoptants de l'Internet), ce qui facilite l'accès et l'apprentissage d'Internet. A l'inverse, la diffusion limitée d'Internet dans certaines couches de la population tient à leur isolement social et en particulier à des contacts limités avec les utilisateurs intensifs d'Internet.

5 – Prospective (les 20 prochaines années)

(Les tendances lourdes et les incertitudes majeures, la différence entre les hypothèses étant construites sur les incertitudes)

Tendances fortes :

- augmentation de la diffusion des TIC et réduction des inégalités, en particulier de celles liées à l'âge, à la situation géographique, et au genre ;
- persistance des inégalités liées au revenu, à la catégorie socioprofessionnelle et au niveau d'éducation dans le processus de diffusion et d'appropriation des TIC ;
- adaptation croissante de l'offre TIC aux besoins de la demande et développement de nouveaux usages Internet ;
- rôle croissant des réseaux sociaux dans le processus de diffusion et d'appropriation des TIC.

Incertitudes :

L'incertitude majeure est de savoir si le taux d'équipement en TIC (en particulier du PC et de l'Internet) suivra la même trajectoire que d'autres technologies de la communication telles que la télévision ou la radio ou si une partie de la population restera à terme à l'écart de certaines technologies. Les clivages socio-économiques vont-ils persister ou au contraire disparaître ?

Ces incertitudes dépendent de l'évolution de nombreux facteurs parmi lesquels :

- le changement institutionnel et notamment le rôle de l'Etat en matière de réglementation et de contrôle du marché ;
- l'évolution des technologies vers plus de simplicité pour l'utilisateur ou au contraire la complexification des services et produits TIC ;
- l'évolution des prix des biens et services TIC et l'impact des modèles de facturation (ex. paiement mensuels) sur la demande ;
- la dynamique de diffusion et d'appropriation via les réseaux sociaux ;
- l'arrivée de produits et services de substitution qui rendent obsolète la diffusion de certains TIC.

Hypothèse 1 : Diffusion totale et rapide des TIC au sein de la société et fin des clivages socio-économiques en matière d'accès et d'utilisation

La diffusion s'opère par les réseaux sociaux et l'intervention de l'Etat qui soutient les groupes de la société défavorisés. Les prix des biens et des services TIC continuent à baisser et les technologies sont devenues extrêmement simples à utiliser pour les usagers

Hypothèse 2 : La diffusion et l'appropriation des TIC finissent par être totaux mais à la suite d'un long processus

Il faut attendre que la jeune génération vieillisse pour que le taux d'équipement et l'appropriation des TIC se diffusent complètement au sein de la société

Hypothèse 3 : Le taux d'équipement en TIC est total mais des clivages liés au niveau de revenu et au niveau d'éducation persistent pour l'utilisation des TIC

La diffusion via les réseaux sociaux se poursuit mais les groupes sociaux possédant les réseaux les moins enclins à utiliser les technologies restent à l'écart des usages de l'économie numérique

Hypothèse 4 : Les inégalités d'accès et d'utilisation des TIC persistent

Le caractère mensuel de facturation des services et leur utilité insuffisante découragent de nombreux groupes sociaux de s'équiper en TIC. En outre, les utilisations des TIC restent complexes ; la réglementation ne parvient pas à rassurer les usagers qui continuent à se tourner vers les moyens traditionnels à leur disposition

Rédacteur : Aude Archer

Mise à jour : 23 octobre 2008